N° 759. — IIIme Année. 5 ct Le Numéro. 5 ct Dimanche 17 Juin 1883.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de

GARES.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 —	7 05	9 17	1 42	3 10	5 42	8 22
Neuchâtel .	7 44	—	9 53	1 52	—	5 52	9 57
Genève . .	—	—	—	1 52	—	5 52	9 57
Bienne . .	8 42	—	11 47	2 17	—	5 20	10 17
Berne . . .	—	—	11 47	2 17	—	5 20	10 17

Départ pour

GARES.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.
Locle . . .	6 —	7 50	10 4	11 54	2 27	6 2	10 24
Neuchâtel .	5 18	—	8 30	—	1 52	5 52	8 37
Genève . .	5 18	—	9 30	—	1 52	—	—
Bienne . .	5 5	—	7 20	10 —	3 20	6 40	—
Berne . . .	5 5	—	7 20	10 —	3 20	6 40	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10, 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 8.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 16 JUIN 1883 —

Chaux-de-Fonds.

Brasserie Hauert. — Concert donné par M. Ch. Vuille, comique de Genève, samedi, dès 8 h. du soir.

Association démocratique-libérale. — Assemblée générale, samedi 16, à 8 ½ h. du soir, au Cercle montagnard.

La Joviale. — Assemblée extraordinaire, samedi 16, à 8 ½ h. du soir, très précises. — Par devoir.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 16, à 9 h. du soir, au local.

Société mutuelle fribourgeoise. — Assemblée du comité, samedi 16, à 8 ½ h. du soir, au Café Buhler.

Club patriotique tessinois. — Assemblée, dimanche 17, à 2 h. après-midi, à l'Hôtel-de-Ville. — Don d'honneur au Tir fédéral.

Gibraltar. — Grande représentatton donnée par une troupe de jeunes garçons de la ville, dimanche 17, dès 2 h. après-midi. — Dès 7 h. Soirée dansante.

Café du Boulevard de la Gare. — Grand concert donné par « la Fanfare de la Chaux-du-Milieu », dimanche 17, dès 2 h. après-midi, au grand jardin.

Combettes. — Grand concert donné par « la Fanfare Montagnarde », dimanche 17, dès 2 h. après-midi. (Voir aux annonces.)

Bel-Air. — Grand concert donné par « l'Union Chorale », dimanche 18, dès 8 h. du soir.

Chronique Suisse.

Tir fédéral de Lugano. — Jusqu'à jeudi la somme totale des dons d'honneur s'élevait à fr. 107,049. Comme on le voit, nos compatriotes tessinois avaient bien tort de craindre que leurs dons soient inférieurs à ceux de précédents tirs, car d'ici à l'ouverture du tir fédéral de Lugano, nombre de dons seront encore sûrement adressés au Comité.

Fête de la Chapelle de Tell. — Hier, le Conseil fédéral a délibéré une seconde fois sur la question de savoir s'il enverrait la délégation nommée pour la fête d'inauguration de la chapelle de Tell restaurée; il a décidé que malgré l'article malveillant du *Vaterland* de Lucerne, il enverrait à cette cérémonie MM. Schenk et Deucher, parce que l'invitation a été faite par le comité central de la Société suisse des Arts.

Pour notre compte, nous pensons que M. Welti eût été mieux qualifié pour cela.

Le recours des salutistes. — Le Département fédéral de justice a fait compléter les actes concernant le recours des officiers de l'Armée du Salut. En outre, il a invité les gouvernements de Neuchâtel et Berne à lui faire parvenir le texte des arrêtés interdisant les assemblées salutistes; il motivera en détail sa proposition de rejeter le recours. Parmi les actes, deux certificats de professeurs de médecine de Genève constatent que des personnes ont été atteintes de folie à la suite de la fréquentation des exercices de l'Armée, tellement qu'elles se trouvent aujourd'hui dans des établissements de santé.

Exposition nationale. — Le Conseil d'Etat vaudois a accordé, pour faire visiter l'Exposition de Zurich, un subside de mille francs à la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, un subside de cinq cents francs à celle de Sainte-Croix et un subside de quatre cents francs à celle de la vallée de Joux.

De son côté, la Municipalité de Lausanne a adressé à M. Heer-Cramer, tapissier à Lausanne, la lettre suivante :

« Lausanne, le 14 juin 1883.

» Le Syndic

à Monsieur Heer-Cramer, Lausanne.

» Monsieur,

» La Municipalité a appris, avec un vif plaisir, que l'ameublement que vous avez exposé à Zurich a été l'objet d'une distinction toute particulière, puisque la partie comprenant la salle à manger a été choisie comme premier lot de la loterie de l'Exposition.

» Pour vous manifester la satisfaction qu'elle a éprouvée de voir une œuvre conçue et exécutée à Lausanne, par un bourgeois de Lausanne, être l'objet d'une appréciation aussi flatteuse, la Municipalité a décidé de vous offrir un don de 50 bouteilles de vin de Dézaley, en vous priant d'accepter 20 bouteilles à titre de don absolument personnel, et en exprimant le désir de voir 30 bouteilles contribuer à l'approvisionnement de la salle à manger.

» La Municipalité a voulu, par ce don, témoigner de l'intérêt qu'elle porte à une industrie qui fait honneur à notre ville et peut devenir pour elle une source de prospérité.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Syndic,
S. Cuénoud. »

Ça, au moins, c'est franchement vaudois, ces « 50 bouteilles de Dézaley». Et *tè raodzai, ça fait plaisi à voi !*

Les gens qui filent. — Le sieur Burger, à Belp (Berne), administrateur de la Caisse d'épargne, a disparu depuis quelques jours. La caisse est en bon ordre. Un bon point. Il paraît que Burger avait cautionné pour des amis, entre autres pour Muri et Kurz qui se sont suicidés, et il aurait été obligé de payer. Il a préféré passer de l'autre côté de l'océan.

— On a arrêté à Feldkirch (Vorarlberg) le nommé Honegger, recherché activement par la police st-galloise. Le fuyard s'était rendu en Allemagne, il avait habité les villes du Nord et c'est de là qu'il eut la maladresse d'écrire à une de ses sœurs qui habite Coire. La sœur répondit et adressa sa lettre : « Hermann, poste restante à Feldkirch. » C'était plus qu'il n'en fallait. Un gendarme partit pour Feldkirch où mardi dernier Honegger fut arrêté au moment où il venait retirer la lettre. Il se donnait comme négociant de Stuttgart, mais en voyant le gendarme saint-gallois il renonça à son système de défense et se laissa emmener. Honegger a fait une forte brèche à l'argent emporté, il n'avait plus que quelques milliers de francs sur lui.

— L'autorité judiciaire vaudoise a décidé de demander l'exhumation du corps de Mellet, afin que l'identité de l'ex-receveur d'Oron puisse être établie d'une manière qui ne laisse aucun doute. L'enquête se poursuit en ce qui concerne le fils Mellet; elle ne sera pas terminée avant un mois.

Promenades à l'Exposition de Zurich.

XX

Les galeries que nous venons de visiter nous ont amené au Département de l'*agriculture*. Il tient, comme de juste, un fort grand espace; une partie de la vaste cour intérieure, formée par les galeries, est occupée par des pépinières.

La première chose que j'ai rencontrée, c'est l'exposition d'apiculture, et comme j'ai l'esprit mal fait, j'ai commencé par m'efforcer de découvrir un pavillon que m'avait signalé un de mes confrères et sur lequel devait se lire cette inscription adorable en français fédéral : *Bavillon pur l'abeille*... J'ai été cruellement déçu : impossible de la trouver. Je crains que les railleries de mes confrères n'aient engagé l'exposant à corriger son inscription et à lui enlever ainsi un élément incontestable de pittoresque!...

J'ai eu toutefois grand plaisir à visiter cette petite exposition : le pavillon central est curieux et d'un aspect riant; j'y a noté des vitrines, celle de Theiler, à Zoug, par exemple, où l'on peut suivre toutes les phases de la vie de l'abeille, son labeur et sa mort... une épopée en miniature; puis des échantillons de miel, coulé, toujours, — car le miel en rayons, le miel de nos grands-pères, est décidément *coulé*, dans un autre sens... On n'en veut plus! Pour moi, je regrette ces *capotes* avec leurs rayons dorés... Mais si je voulais vous dire tout ce que je regrette en ce monde, ce serait plus long que de vous raconter mes admirations...

Et vous, botanistes, pour qui la fleur ne déploie tous ses charmes que couchée entre deux feuilles de papier gris, vous aurez un vif plaisir à trouver ici un herbier des plantes mellifères... J'ai vu des noms latins et je me suis respectueusement écarté.

Tout autour du pavillon central sont groupés de petits modèles de ruchers perfectionnés. On perfectionne tout. C'est ce qui m'épouvante, car il me semble que l'homme, dans son ardeur à améliorer toutes choses, oublie lui-même de devenir meilleur.

Mais cela ne me regarde pas.

*

Si vous croyez que je vais vous faire un article approfondi sur l'agriculture à Zurich, vous vous abusez profondément : je n'en sortirais pas et les gens de la partie se moqueraient de moi : les collections de semences, d'outils et de machines agricoles de tout genre, les assortiments de plantes, de fruits (des pommes, entre autres, qui sentent bon comme tout), les produits de la vannerie et de la boissellerie, cuves à fromages, *bouilles* en sapin sculpté, propres et appétissantes, futailles mignonnes ou grandioses... Et puis l'arboriculture, les pépinières d'arbres fruitiers... C'est un monde que cela... Et j'ai eu un quart d'heure pour m'y orienter!

*

Tout au bout de l'Exposition, aux confins du monde habité, on a relégué le restaurant tenu par M. Sottaz; je le recommande particulièrement aux Neuchâtelois et généralement à tous les visiteurs. Notre compatriote, en vérité, a été bien mal partagé dans la distribution des places! C'est si loin, c'est si excentrique! Mais tout ce que j'ai vu de son établissement, le local, qui est

vaste, clair et fort propret, le personnel, qui est avenant, et la consommation, qui est excellente, tout m'engage à le signaler à ceux qui voudront faire un bon repas arrosé de Neuchâtel authentique.

Une halte chez Sottaz, après avoir parcouru la vaste exposition des machines et de l'agriculture, me paraît en tous cas commandée par l'hygiène et la prudence.

*

En revenant, nous aurons soin de visiter une partie de l'Exposition que nous avons laissée de côté à notre premier passage. C'est, dans l'angle de l'équerre formée par la Halle aux machines, une sorte de rotonde surmontée d'une tour assez élevée. Le groupe qui s'y trouve porte un nom terrible dans sa concision : *Armes.*

En vérité, je n'y ai pas découvert beaucoup d'armes : quelques carabines, voilà tout. M. de Moltke, qui vient de visiter la Suisse pour pouvoir un jour, dit-on, la traverser plus à son aise à la tête de ses casques pointus ; M. de Moltke, pour qui on a eu la bonté d'ouvrir l'Exposition en dehors des heures réglementaires, a dû sourire en voyant ce petit peuple pacifique exposer tant de charrues et si peu d'armes à feu. Mais laissons rire M. de Moltke, et persuadons-nous, dans la candeur de notre patriotisme, qu'il ne rira pas le dernier !...

En revanche, les produits de l'industrie ont débordé jusque dans ce pavillon des armes : j'y aperçois une fort belle exposition de coffre-forts, tous grands ouverts, libéralement... Il est vrai qu'ils sont vides !

(*A suivre.*) Ph. G.

Nouvelles étrangères.

France. — Les désastres financiers se suivent dans la contrée. On signale la faillite de la banque Bovet, de Boëge (Haute-Savoie); on ne connaît pas encore l'étendue du déficit.

— La souscription pour le monument Gambetta présente un total de 190,482 fr.

— La série des scandales continue, on persiste à accuser M. A. Picard, frère de feu le ministre de la défense nationale, d'avoir, en 1870, été sauvé par l'empire qui arrêta les poursuites pour banqueroute frauduleuse, à condition que M. A. Picard n'attaquerait pas l'empire. La chose a eu son contre-coup à Digne, où un conflit a été soulevé à propos du procès-verbal municipal, par ce même M. Picard. Le Conseil municipal a passé outre, en invitant dans son ordre du jour M. Picard à se laver tout d'abord de l'accusation portée contre lui.

— Le *Figaro* continue à faire sa campagne; après avoir accusé d'escroquerie M. Léon Say, il publie un article intitulé : « Rendez l'argent ! » dirigé contre M. Jules Grévy. « Le président touche, dit le *Figaro*, 600,000 fr. de traitement, 300,000 fr. de frais de représentation et 300,000 francs de frais de voyage. Il ne dépense pas ces sommes, mais il garde la différence. »

Chine. — Des dépêches adressées aux journaux anglais signalent la concentration de troupes chinoises autour de Schangaï et l'occupation des faubourgs par un grand nombre de soldats.

L'affaire de Port-Breton.

Dans sa première audience, le 8me chambre correctionnelle de la Seine s'est déclarée compétente pour juger le marquis de Rays.

Au début de la 2me audience, de Rays, qui tient sans doute à retarder le plus possible son procès, a, par l'organe de M. de Las Cases, son avocat, annoncé qu'il interjetait appel du jugement de la veille, par lequel le tribunal se déclarait compétent. Comme l'appel est suspensif, le tribunal a dû interrompre l'affaire jusqu'à ce que la Cour ait décidé. L'affaire est donc renvoyée au premier jour. Lisez : après que les Conseils de l'habile fondateur de la Nouvelle-France auront épuisé les divers moyens dilatoires dont les ressources de la procédure leur permettront de disposer ; ce qui pourrait bien être long.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Le Conseil d'Etat a confirmé MM. les conseillers d'Etat Scheurer, Rohr et Stockmar, ainsi que MM. Joost à Langnau, Rüfenacht-Moser à Berne, Gerber à Steffisbourg et Marcuard, banquier, dans leurs fonctions de représentants de l'Etat dans le Conseil d'administration des chemins de fer du J.-B.-L. pour une nouvelle période de quatre ans. En outre, M. Bridel, nommé membre de la Direction de J.-B.-L., est remplacé au Conseil d'administration de ce dernier par M. le colonel Kuhn, à Bienne.

— Une subvention de 150 fr. est accordée par le Conseil d'Etat pour le tir libre et de sections qui aura lieu prochainement à St-Imier.

— Mardi dernier s'est noyé à Diesse le nommé Emile Benoit, ci-devant secrétaire municipal, âgé de 47 ans, père de huit enfants, qui avait été mis sous tutelle, il y a quelque temps, pour cause d'ivrognerie.

GENÈVE. — Jeudi soir, à 6 heures, un triste accident est venu jeter le deuil dans une jeune famille. Un détachement des soldats du train, actuellement en caserne à Plainpalais, se baignait à la Jonction sous les ordres d'un lieutenant. Le soldat L. G., âgé de 26 ans, marié et père d'un enfant, de Ropraz (Vaud), mais domicilié à Genève, s'étant trop avancé, a été entraîné par le courant, très fort en ce moment, et s'est noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Chronique neuchâteloise.

*** *Grand Conseil.* — La séance de vendredi est ouverte à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Ch.-Em. Tissot, président.

Lecture est faite du procès-verbal, qui est adopté.

Lecture d'une lettre de M. Ami Leuba-Fatton, de Buttes, se plaignant que sa commune marche à la ruine et demandant des mesures préventives. — Renvoi au Conseil d'Etat.

On procède à diverses nominations. Nous en avons donné hier le résultat dans notre Dernier Courrier.

Les derniers articles du projet de loi forestière sont adoptés, puis l'ensemble du projet à l'unanimité moins une voix.

On a adopté également le projet de décret portant que le Grand Conseil passe à l'ordre du jour sur la demande de la commune de Neuchâtel de former un arrondissement forestier spécial.

Question du bâtiment académique. — La commission dans sa majorité propose d'adopter les plans élaborés, mais de fixer la construction sur l'emplacement du port, qui serait comblé.

Après une longue discussion, on rejette presque à l'unanimité l'emplacement du port pour conserver l'emplacement du Crêt. Les plans sont approuvés, mais la question des devis est renvoyée à l'étude de la commission. Toutefois, le Conseil d'Etat peut faire procéder dès maintenant aux travaux préliminaires de construction.

M. A. Grosjean et cosignataires déposent une motion invitant le Conseil d'Etat à examiner si les municipalités peuvent créer à leur profit un impôt sur les successions collatérales. — Dépôt sur le bureau.

On adopte le projet de décret modifiant les articles 635 et 715 du Code de procédure civile.

Concernant l'interpellation de M. G. Renaud sur la question du Bied du Locle et la route des Queues, le Conseil d'Etat répond qu'il présentera un rapport à la prochaine session.

Une séance de relevée a lieu à 4 heures pour traiter la question de l'Armée du Salut.

M. G. Renaud approuve les mesures et le projet d'arrêté du Conseil d'Etat, mais l'attitude du préfet de Neuchâtel est trop tiède, et il n'a pas exécuté tous les ordres reçus de la part de l'autorité supérieure.

M. Jacottet défend la liberté religieuse et la liberté d'association ; il dit ne pas pouvoir approuver le projet d'arrêté et demande son renvoi à la commission législative.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 73

FLEUR DE BOHÊME

Par Elie Berthet

(Suite.)

D'ailleurs, qu'eût-il répondu ? Il prêtait encore l'oreille, mais la voix devenait de plus en plus faible et indistincte ; les mots étaient incohérents, sans suite ; bientôt ce ne fut plus qu'un murmure qui allait toujours en s'amoindrissant.

En ce moment, le jardinier, jusque-là penché au pied du tilleul, se releva lentement et, montrant le petit rameau desséché :

— Pas moyen ! dit-il avec tristesse ; le hâle est plus fort que moi... Pour le bourgeon et pour l'arbre tout est fini.

— Et ma nièce est morte ! s'écria Paula d'une voix déchirante en tombant évanouie sur le gazon.

Le comte, qui tenait la main d'Odilia dans la sienne, n'avait éprouvé aucune secousse, n'avait remarqué aucune de ces convulsions qui marquent d'ordinaire la séparation de l'âme et du corps. Au cri poussé par la tante Paula, il regarda fixement la jeune fille... Il n'était que trop vrai ; l'œil encore ouvert était toujours caressant, les lèvres souriaient toujours, mais l'esprit s'était envolé quand Simon avait annoncé que l'arbre était mort.

Max demeura comme anéanti.

Les domestiques, qui remplissaient le jardin et à qui la douleur n'ôtait pas la faculté d'observer, firent une remarque singulière. Au moment où Odilia rendait le dernier soupir, un nuage, le seul qui fut dans le ciel bleu, passa devant le soleil et assombrit tout à coup l'atmosphère. Les oiseaux cesserent de chanter, les insectes de voltiger et de bruire, comme au moment d'une éclipse, et la nature parut en deuil. Mais le nuage s'éloigna, l'astre du jour se montra de nouveau ; les chants, les bourdonnements recommencèrent ; au bout de quelques minutes, la campagne avait repris son aspect joyeux, Rien n'était changé... Seulement une belle et noble créature ne devait pas se ranimer comme les oiseaux et les abeilles : son front ne devait pas se relever comme les fleurs sous les tièdes baisers du soleil.

Le médecin qui accourait en toute hâte. conduit par Blanchard, trouva les assistants en prières ou les yeux pleins de larmes, Paula évanouie, et Max toujours agenouillé, pressant convulsivement contre ses lèvres une main glacée qu'il ne pouvait plus réchauffer.

XXI

La tante Paula, en sa qualité de proche parente d'Odilia, héritait de toute l'immense fortune de Savinien, et à elle seule appartenait désormais de donner des ordres au prieuré. Cependant elle voulut que les funérailles de sa nièce fussent simples et sans pompe ; quelques amis de la famille, en tête desquels se trouvaient Max de Lichtenwald et le baron Schwartz, y furent seuls invités ; en revanche, tous les pauvres du pays étaient venus grossir le cortège, et le nombre en était grand. Les restes de la jeune fille furent déposés dans un caveau où se trouvaient déjà les restes mortels de son père, en attendant qu'ils pussent être transportés, les uns et les autres, dans l'église de l'hospice alors en construction, que l'on devait appeler *Hospice Savinien*, du nom de ses fondateurs.

Paula présida à ces douloureuses cérémonies avec une fermeté d'âme dont l'eussent cru incapable ceux qui savaient de quel amour passionné, violent, exclusif, elle avait aimé sa nièce. Drapée dans ses vêtements noirs, elle marcha d'un pas ferme et la tête haute derrière le cercueil ; elle accomplit avec une ponctualité religieuse tous les devoirs d'usage ; elle ne versa pas une larme, ne laissa pas échapper un cri de douleur, un geste de désespoir. Aucun sentiment ne se reflétait sur ce visage impassible ; son âme indomptable ne donna pas une marque de faiblesse.

Cependant il paraît que cette fermeté et ce stoïcisme ne persistèrent pas quand, la cérémonie terminée, la nouvelle héritière fut rentrée au château. Max de Lichtenwald et le baron Schwartz, qui comptaient repartir le soir même pour la principauté, étant venus au prieuré prendre congé de la tante Paula, ne purent pénétrer jusqu'à elle. Comme ils attendaient dans le petit salon qui précédait l'ancien appartement des dames, ils entendirent, malgré les portes et les épaisses draperies, des cris sauvages, des trépignements, des exclamations en langue inconnue. Deux fois ils voulurent se retirer, et deux fois on les retint.

Enfin, Blanchard parut, défait et bouleversé. Il vint à Max et lui apprit, avec un mélange de cordialité et de respect, que mademoiselle Paula était décidément dans l'impuissance de le recevoir, non plus que le baron Schwartz ; elle suppliait ces messieurs de l'excuser ; elle les remerciait de leurs bons offices et leur souhaitait toutes sortes de prospérités.

Ce message était poli, conçu dans des termes pleins de convenance ; aussi Max soupçonna-t-il le messager d'avoir un peu orné ce compliment d'une personne plongée dans l'affliction.

Comme Schwartz se levait pour se retirer, Lichtenwald demanda bas à Blanchard :

— Dans quel état se trouve maintenant cette pauvre femme ?

(A suivre)

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

M. Cornaz défend le Conseil d'Etat.
La discussion continue.
La session sera close ce soir.

⁂ *Caisse d'épargne de Cerlier et Neuveville.*— La *Feuille officielle* du canton de Neuchâtel publie l'avis suivant :

« La faillite juridique a été déclarée contre cette ancienne société par actions, ayant son siège légal à Cerlier. A teneur de l'article 558 du règlement d'exécution, les débiteurs de la caisse d'épargne en faillite sont invités à s'acquitter de leurs obligations, *d'ici au 8 août 1883,* et les créanciers à remettre leurs comptes, dûment certifiés, dans le même délai, le tout provisoirement, au greffe du tribunal de Cerlier, pour être transmis au secrétaire de la liquidation, qui fera plus tard les publications nécessaires à ce sujet. Faute de fournir leurs comptes, les créanciers seront exclus de la participation à la masse de la faillite. Ceux qui demeurent hors du district de Cerlier devront y élire un domicile.

» Préfecture de Cerlier, le 4 juin 1883.

» *Le président du tribunal,*
» HUSSY. »

⁂ *Les scandales du chef-lieu.* — Un correspondant de Neuchâtel écrit à la *Gazette de Lausanne :*

« Je vous ai parlé de l'arrêté du Conseil d'Etat interdisant toute réunion de l'Armée. Les salutistes, en dépit de cet arrêté et de l'avis contraire de plusieurs amis neuchâtelois, ont tenu deux nouvelles réunions à l'hôtel du Mont-Blanc, dimanche et lundi. De plus, il y a chaque soir, chez des amis de l'Armée, des réunions privées, dont quelques-unes ont déjà été troublées, ainsi celle qui avait lieu, il y a six semaines, chez M. Aimé Humbert.

» Lundi soir, une de ces assemblées, tenue route de la gare, donna lieu à un rassemblement de gamins, qui injurièrent les personnes qui en sortaient et leur jetèrent des pierres. Vous me permettrez bien une note gaie au milieu de cette sombre peinture : une de ces personnes, une bonne femme, s'écriait dans la simplicité d'un cœur indigné : « Ah ! *si on n'était pas sauvé,* comme on leur flanquerait des gifles, à ces voyous ! »

» Mais arrivons à des faits plus graves, dit le correspondant en faisant allusion au scandale dont nous avons parlé hier, et duquel il donne les renseignements suivants :

» Mercredi, un particulier, ami de l'Armée, avait offert une chambre, pour se réunir, à une trentaine de soldats de l'Armée. On m'affirme qu'il n'y avait que de simples soldats et pas un ou une officier. Une foule nombreuse ne tarda pas à s'amasser devant la maison où les soldats étaient assemblés ; les pierres, les bûches de bois, les projectiles de toute espèce volèrent contre les fenêtres et contre la porte ; plusieurs vitres furent brisées, aux applaudissements des agresseurs ; tout le quartier (au centre de la ville, à deux pas de l'Hôtel-de-Ville) était en émoi ; les curieux encombraient la place ; les étrangers, de passage au Grand Hôtel du Lac, suivaient de leurs fenêtres les péripéties du drame.

» M. le préfet, averti de ce qui se passait, arriva sur les lieux et tenta de haranguer la foule ; on lui jeta des bouts de cigares ; deux gendarmes essayaient de protéger la porte de la maison assiégée et subissaient les invectives et les poussées des tapageurs. Il eût fallu bien autre chose que deux gendarmes pour les tenir en respect.

» Aucune arrestation n'a été faite : la police n'était pas en force pour y procéder ; tout ce qu'elle put faire fut d'empêcher que la maison fût envahie. M. Clerc-Leuba, l'ancien conseiller d'Etat, qui occupe le premier étage, a dû passer une bien désagréable soirée, car le vacarme s'est prolongé jusqu'à près de minuit. On fit sortir les salutistes, au moyen d'une échelle, par le derrière de la maison, qui donne dans le jardin de l'Hôtel municipal. De là, ils purent gagner le large : l'un d'eux pourtant fut, dit-on, assez malmené.

» J'apprends à l'instant que les salutistes ont renoncé à toute réunion nouvelle. »

Conseil d'Etat.

Extrait des délibérations du Conseil d'Etat.
Séance du 9 juin 1883.
(Suite et fin.)

— Il a nommé aux fonctions de membres de la Commission d'Etat de santé pour la période triennale de 1883 à 1886, les citoyens dont les noms suivent :

Louis Guillaume, docteur-médecin, à Neuchâtel.
Ch.-Aug.-Ed. Cornaz, docteur-médecin, à Neuchâtel.
Auguste Châtelain, docteur-médecin, à Saint-Blaise.
Charles Nicolas, docteur-médecin, à Neuchâtel.
Dr Billeter, professeur de chimie, à Neuchâtel.
Henri-Volkmar Andreæ, pharmacien, à Fleurier.
Paul Monnier, pharmacien, à la Chaux-de-Fonds.
Adolphe Stauffer, vétérinaire, à Neuchâtel.
Auguste Gillard, vétérinaire cantonal, au Locle.
Ernest Favarger, docteur-médecin, à Neuchâtel.
Paul Morthier, docteur-médecin, à Corcelles.
Frédéric Borel, docteur-médecin, à Neuchâtel.
Auguste Pettavel, docteur-médecin, au Locle.
Oscar Amez-Droz, docteur-médecin, à la Chaux-de-Fonds.
Auguste Dardel, pharmacien, à Neuchâtel.

— Il a confirmé dans leurs fonctions de membres de la Commission de surveillance des appareils à vapeur, pour la période triennale de 1883 à 1886, les citoyens :

Louis Favre, professeur, Neuchâtel.
J.-P. Isely, professeur, Neuchâtel.
François Borel, ingénieur, Grandchamp.
P.-L. Ducommun, ingénieur, Travers.
Fritz Robert, architecte, Chaux-de-Fonds.

Chronique locale.

⁂ *Vente au numéro de « l'Impartial ».* — Nous prévenons nos lecteurs de la partie Est de notre localité, que dès ce jour nous avons, sur la demande de plusieurs d'entre eux, établi un nouveau dépôt pour la vente au numéro de *l'Impartial,* chez M. Lazare Roth, négociant, rue des Granges, 6. Chaque soir, dès 6 heures, on pourra s'y procurer notre journal au prix de 5 centimes le numéro.

Dernier Courrier.

Berne, 15 juin. — Le Conseil fédéral n'a pas traité ce matin la question du recours de miss Booth.

Lausanne, 16 juin. — Le mouvement judiciaire qui a eu lieu fait sortir cinq députés du Grand Conseil en les appelant à des fonctions incompatibles.

Le cercle de Lausanne devant élire dimanche un député, les électeurs libéraux réunis hier soir en assemblée populaire ont acclamé la candidature de protestation de M. Gaulis, juge de paix révoqué. Celui-ci a refusé.

La candidature de M. Dubrit, avocat, a été ensuite adoptée à l'unanimité. Le candidat radical est M. Chavannes-Burnat.

Genève, 16 juin. — Dans sa séance d'hier, le Conseil d'Etat a accordé : une subvention de 400 francs à la Société cantonale des carabiniers pour la présentation officielle du drapeau genevois au Tir fédéral de Lugano ; une somme de 500 fr. à l'abbaye des sous-officiers ; une autre somme de 200 fr. à la fête de la Société des carabiniers genevois ; enfin une somme de 200 fr. à la fête cantonale de gymnastique.

Durban, 15 juin. — Un missionnaire anglais a été assassiné dans le Zolouland.

St-Pétersbourg, 15 juin. — Une terrible explosion vient d'avoir lieu dans la poudrière d'Ochta.

On parle d'un grand nombre de tués et de blessés.

Londres, 15 juin. — Le procès des six individus poursuivis sous l'inculpation de félonie, à propos de la dernière explosion de dynamite, s'est terminé hier.

Quatre des accusés sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Les deux autres sont acquittés.

Paris, 15 juin. — M. Soleillet, le voyageur français actuellement en Abyssinie, a pu visiter le royaume de Kaffa.

— Une lettre de M. Thour, voyageur français dans le Chili, annonce que plusieurs membres de la mission Crevaux seraient encore prisonniers des Indiens.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE
du Canton de Neuchâtel.

Jeudi 14 juin 1883.

Faillites et liquidations sommaires.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé la faillite du sieur Wullschleger, Auguste-Gédéon, courtier en horlogerie au dit lieu. Inscriptions au passif de cette masse au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds jusqu'au mardi 17 juillet. Tous les créanciers sont convoqués pour le mercredi 25 juillet, dès 9 heures du matin, à l'hôtel-de-ville du dit lieu.

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé la faillite du sieur Wuilleumier, Alfred-Henri, fabricant d'horlogerie au dit lieu. Inscriptions au passif de cette masse au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds jusqu'au mardi 17 juillet. Tous les créanciers sont convoqués pour le mercredi 25 juillet, dès 10 heures du matin, à l'hôtel-de-ville du dit lieu.

Tous les créanciers de la masse en faillite de dame Anna née Brunner, veuve de Samuel, aubergiste à Dombresson, sont convoqués pour le samedi 30 juin, à 2 heures après midi à l'hôtel-de-ville de Cernier.

Passe-temps du dimanche.

N° 77. — ANAGRAMME.

Après l'*un,* l'orgie ;
La nappe est rougie
Par tous.
Vive l'énergie,
A bas l'élégie
Des mous.
Dans la tabagie,
Eteins-toi, bougie,
Sur nous.

Sens dessus dessous,
Il faut à des fous
L'outrance,
Et *deux,* sous nos coups,
Les objets debout
Qu'on lance...
Ou prendre à genoux
Les baisers si doux
D'Hortense.

Chacun se balance,
On saute en cadence,
Plus fort ;
Puis, sur l'assistance
Se fait le silence,
On dort...
Ce spectacle immense,
Tableau de démence,
Est mort !

Prime : Un joli porte-plume.

N° 75. — ENIGME. — SOLUTION :
RIDES.

N° 76. — MOT MÉTAGRAMME. — SOLUTION :
PORT, SORT, MORT, FORT.

Solutions justes :

Une pâquerette fanée.

Les deux solutions justes :

Courbe et Sourd. — Albertus. — Un ferrailleur.— E. C. — Une Délémontaise. — Nini la rate-sauces. — Un nid noçant (Renan). — Club de la Cagnotte. — Vert-Pomme (Sonvillier). — Un amoureux requillé. — Un nez-cri-vin. — La princesse Mangetout. — Euterbe. — Le Cousin à Tonnerre. — Une feuille de lierre (Verrières). — Les amis du Cercle (Renan). — Eurêka. — Daisy. — Tête d'acier.— G. D. Krénuille. — Un abstinent. — Un fiancé désespéré (Renan). — Petit Jules (Verrières). — Violette de Montagne. — L. W. — L. P. (Locle). — Un curieux. — E. du pays des 3 M. (Morat). — Bas de cuir, le dernier des Mohicans. — Cordonnier en théorie. — Cosaque. — Un voyageur de Spietz. — Pignoufmann du Château-Tremblant. — Un rimailleur (Verrières). — Frédéric-Guillaume. — La mère Mitaine. — Les Inséparables.

La prime est échue à : « Un amoureux requillé ».

☛ « Le Cousin à Tonnerre », « Tête d'acier », « Courbe et Sourd », « Eurêka » et « Bas de cuir » ont envoyé les solutions justes pour tous les problèmes du mois de mai, soit du n° 67 à 72. La prime mensuelle est échue, par le tirage au sort, à « Tête d'acier ».

Pour fr. 5.50
on peut s'abonner à **L'Impartial,** dès maintenant jusqu'à fin décembre.

Restaurant de BEL-AIR

Dimanche 17 Juin 1883
dès **8** heures du soir

GRAND CONCERT
VOCAL
donné par Société de chant

L'UNION CHORALE
sous la direction de M. **S. Mayr.**

Solistes: Armand Perrette, Emile Brandt, Raoul Perroud, Edouard Scalabrino et Francis Audra.

Entrée : 50 ct. 1505-1
Programme entièrement nouveau.

Restaurant des Combettes

Dimanche 17 Juin 1883
dès 2 heures après midi

GRAND CONCERT
DONNÉ PAR
la Fanfare Montagnarde
sous la directiion de M. S. Mayr.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la Grande Salle de Bel-Air. 1517-1

Grande Salle de Gibraltar.

Dimanche 17 Juin 1883
dès 2 h. après midi. 1514-1

Grande Représentation
donnée par une troupe de
— JEUNES GARÇONS —
de la Chaux-de-Fonds
les BRIGANDS DES PYRÉNÉES

Prix des Places: **50** c. Enfants: **25.**

Une institutrice

(1er degré) qui a habité l'Allemagne pendant de longues années, offre de donner des **leçons d'allemand** et **d'anglais.**

Elle donnerait aussi volontiers des leçons de français. — S'adresser rue du Parc nº 74, au 1er étage. 1488-3

Cigares Tip-Top

forme élégante, donnant une belle cendre blanche, d'un arome agréable, sont vendus en qualité bien sèche considérablement audessous du prix de fabrique, le mille fr. 26, le cent fr. 3, chez **Frédéric Curti, à St-Gall.** (H 4993 X) 1516-1

Le Docteur CATTIN
est absent. 1521-3

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.

EXAMENS
des écoles particulières.

D'après l'article 27 de la Loi scolaire, la Commission d'Education doit s'assurer que tous les enfants qui n'ont pas fréquenté l'école publique, ont une instruction suffisante.

En conséquence les examens des enfants de 8 à 16 ans qui reçoivent une instruction particulière auront lieu au Collège primaire le **lundi 25 juin,** à 8 heures du matin, pour les garçons, et à 2 heures de l'après-midi pour les jeunes filles.

Les parents, tuteurs et maîtres d'apprentissage sont invités sous peine de 5 francs d'amende, à y envoyer les enfants qui n'ont pas assisté aux examens de l'école publique (art. 27, 43 et 50).

Chaux-de-Fonds, le 16 Juin 1883.

1523-3 **La Direction.**

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs travaillant dehors et de toute moralité, une jolie chambre meublée, au soleil et au 1er étage.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 1447

A l'occasion des Promotions
LE MAGASIN A LA
GRANDE LIQUIDATION
17, Rue du Parc, 17

est au grand complet dans tous les genres de **costumes tout laine, avec et sans doublure, pour enfants de 6 à 9 ans** depuis 11 à 17 francs, pour **garçons de 10 à 15 ans,** depuis 18 à 32 francs.

Le magasin est ouvert le Dimanche jusqu'à 3 heures de l'après-midi. 1515-4

1er JUIN PLACE DU MARCHÉ **OUVERTURE** 1er JUIN PLACE DU MARCHÉ

DES NOUVEAUX AGRANDISSEMENTS
DU
Grand Bazar Populaire

Nos **nouvelles installations** et nos **agrandissements succesifs, la marche toujours croissante** de nos affaires nous permettent d'appliquer de plus en plus le principe de vendre toutes les marchandises de première qualité avec le **bénéfice le plus réduit.**

Nos assortiments dans tous les articles, nous ne saurions trop le répéter, sont **incomparables** depuis l'objet de 5 ct. au prix le plus élevé.

Un **choix** considérable de **chaussures** en tous genres. Un **grand assortiment** de **Pantoufles** et **espadrilles** depuis **80 ct. Pantoufles mexicaines** très soignées à des **prix incroyables. Occasion extraordinaire** en **chapeaux de paille** de tous les prix, pour hommes, femmes et enfants.

Grande spécialité d'**articles de ménage,** fer battu, ferblanterie, verrerie, cristaux, porcelaine et faïence. — **Coutellerie** française et anglaise. 1468-5

Entrée libre.

Dépôt de la Fabrique
de
FONTAINEMELON
chez **Rodolphe Uhlmann**
18, Rue Léopold Robert, 18

Finissages Remontoir
ANCRE ET CYLINDRE
12 à 21 lignes. 1829-18

Municipalité des Eplatures

Contribution d'Assurance.

Les propriétaires de bâtiments situés dans le ressort municipal des Eplatures, sont informés que la contribution d'assurance pour l'exercice 1882 et 1883 sera perçue au domicile du Secrétaire municipal les 19, 20 et 21 juin courant, chaque jour dès 8 heures du matin.

A dater du 22 juin la perception se fera au domicile des retardataires et à leurs frais.

Le taux de la contribution est le même que celui des deux années payées. — Il est dû 20 centimes par police pour frais de perception.

Aux Eplatures, le 7 Juin 1883

Le Secrétaire municipal,
1455-2 N. Mathey-Prévost.

Photographie Gartheis
LOCLE ET CHAUX-DE-FONDS
15, Hôpital, 15
Cartes de visite: Fr. 7 la douzaine pour adultes. 1357-55

Attention.
Chez M. ALEXIS MARCHAND
41, Rue de la Serre, 41

Rhabillages de pendules, régulateurs, cartels, horloges et montres en tous genres.

Reçu, un magnifique choix de **régulateurs de Vienne;** toutes les pièces sont repassées en second et garanties.

PRIX MODIQUE. 749-10

LINGE AMÉRICAIN

LINGE AMÉRICAIN

LINGE AMÉRICAIN
pouvant être porté 4 à 6 mois par une personne soigneuse, sans être lavé et repassé.

Seul dépôt
Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds
A. Schönbucher 755-3
Successeur de **Félix Wanner.**

Vente d'une maison
à la Chaux-de-Fonds.

Monsieur Frédéric Nicoud à la Chaux-de-Fonds expose en vente, par voie de minute et d'enchères publiques, la maison qu'il possède rue St-Pierre nº 12, à la Chaux-de-Fonds. La vente aura lieu dans une passation publique dans la petite salle de l'Hôtel-de-Ville, le **mercredi 20 juin** prochain, dès les 2 heures après midi, et l'adjudication sera prononcée séance tenante en faveur du dernier miseur, si le prix est jugé suffisant.

S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Frédéric Nicoud et pour les conditions de vente en l'Etude J. Breitmeyer, notaire à la Chaux-de-Fonds, où la minute est déposée. 1294-2

LE DÉPOT
de l'Elixir de J.-L.-F. Girard
pour la guérison
des Maux de Dents
est actuellement à 1654-2
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
1, Rue du Marché, 1.

Restaurant du GRAND JARDIN
du Boulevard de la Gare.

— Dimanche 17 Juin 1883 —
dès 2 h. après midi

GRAND CONCERT
donné par la Société de musique
La Fanfare de la Chaux-du-Milieu

Entrée libre. 1506-1

TEMPLE FRANÇAIS
de la Chaux-de-Fonds

— Jeudi 28 Juin 1883 —
à 8 heures du soir

GRAND CONCERT
donné par 1504-4
la Société de musique militaire des Armes-Réunies
avec le concours de la Société de chant
— l'Union Chorale —
et d'artistes et amateurs de la localité.

Le programme paraitra prochainement.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 17 Juin 1883
dès 7 heures du soir

Soirée dansante

1499-1 Excellent orchestre.

Restaurant du ROC-MIL-DEUX
GARE DES CONVERS

Dimanche 17 Juin 1883

Bal Bal

Bon orchestre et cordial accueil.

Jeu de Boules neuf, dans le jardin
Se recommande
1498-1 A. Girard.

Hôtel de la Croix fédérale
Crêt-du-Locle

Dimanche 17 Juin 1883

Bal Bal

Accueil cordial et bonne musique attendent les amateurs. 1500-1

Maisons de Confiance

N. WOOG
– Négociant en vins à Mâcon –

Spécialité
de Mâcon, Beaujolais et Bourgogne
Grands vins de Bordeaux.

Vins de table garantis purs

Eaux-de-vie de lies et de marc de la distillerie A. Sydler, à Auvernier.

Liqueurs fines et ordinaires.

-- Aug. DUVOISIN, Représentant --
14, Demoiselle, 14 1456-18
CHAUX-DE-FONDS

ORFÈVRERIE BIJOUTERIE

E. BOLLE-LANDRY
Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Achat de matières or et argent.

Déchets argent non fondus se paient 14 ct. le gramme.
Lingots argent se paient au taux du jour. 1483-3
RHABILLAGES.

Brasserie Hauert

12, Rue de la Serre, 12

Samedi, Dimanche et Lundi
dès 8 heures du soir

CONCERTS

donnés par

Charles VUILLE

comique de Genève. 1524-1

Vente d'une grande maison

à la rue Léopold Robert

CHAUX-DE-FONDS

Les **héritiers de M. Henri Béguelin,** exposent en vente, aux enchères publiques, par voie de minute, les étrangers appelés, l'immeuble qu'ils possèdent en indivision situé à la rue Léopold Robert 46, Chaux-de-Fonds.

Cet immeuble consiste en une grande maison d'habitation, de sept fenêtres de façade, trois étages sur le rez-de-chaussée, renfermant neuf appartements et dépendances, avec terrains d'aisance et dégagements, placé dans une magnifique exposition.

La vente se fera à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de Paix, le mercredi onze Juillet 1883, dès 2 heures de l'après-midi; les enchères seront mises aux cinq minutes à partir de trois heures. L'adjudication ou le retrait de l'immeuble sera prononcé dans l'heure qui suivra la clôture des enchères. 1405-7

Pour voir l'immeuble et pour tous renseignements, s'adresser à M. Edouard Béguelin, rue de la Paix 15, Chaux-de-Fonds, qui communiquera le cahier des charges

Vente d'un domaine

près de la Chaux-de-Fonds.

Madame Redard née Barbezat, domiciliée à Genève. expose en vente par enchères publiques le domaine qu'elle possède au Haut des Combes, Municipalité de la Chaux-de-Fonds, consistant en prés, pâturages, forêts, avec deux maisons susassises et une carrière.

Cet immeuble contient 274,311 mètres carrés (101 1/2 poses environ) y compris une parcelle de forêt dont la recrue ne fait pas partie de la vente.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **mercredi 4 juillet** 1883, à 2 heures après midi; les enchères seront mises aux cinq minutes à trois heures.

S'adresser pour visiter l'immeuble soit à Madame Vuille, sur le bienfonds même, soit à M. Henri Huguenin-Jonathan, aux Carrières Jacky, et pour les conditions de la vente à M. J.-P. Jeanneret, notaire à la Chaux-de-Fonds. 1429-3

Spécialité en garnitures.
Boutons, assortiments complets.
Dentelles, en gros et en détail.
Cordelières glands, brandebourgs.
Rubans noirs et couleurs.
Boucles en nacre, acier, etc.
Passementerie pour ameublements.

Gants, Corsets, Tabliers, Fichus, Cols, Ruches, Cravates, etc.
Toutes les fournitures pour tailleuses.

PRIX MODÉRÉS. 1426-2

M. GILLARDET à Neuchâtel

ACHAT

de vieux habillement de toutes espèces, vieilles limes, vieux étaux, vieux livres, vieux cuivre, plomb, zinc, étain, limaille de laiton, nickel, etc. M. Gillardet se rend à domicile pour les achats. A cet effet, il sera dans les localités ci-dessous indiquées, la première semaine de chaque mois. Les personnes qui ont des articles à vendre, sont priées de déposer leur adresse:

Chaux-de-Fonds, Hôtel du Guillaume-Tell.
Au Locle, Bureau de la Feuille d'avis.
Aux Ponts, Hôtel de la Loyauté. 1210-6
Aux Brenets, chez Mme veuve Rognon.

Pour cause de démolition et de cessation de commerce

GRANDE LIQUIDATION
du BAZAR du Bon Marché

Place Neuve -- Rue du Stand -- Rue Neuve 855-14

Nota. — Tout achat au-dessous de fr. 1 ne participera pas au Rabais.

AMEUBLEMENTS

ANCIENS ET MODERNES

ALBERT WYSS

TAPISSIER-DÉCORATEUR

12, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 12

a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de s'établir à la Chaux-de-Fonds, en qualité de tapissier-décorateur. Ayant été pendant plusieurs années dans une des plus grandes maisons de Paris, il est à même de pouvoir satisfaire par un travail irréprochable. Son magasin sera assorti de marchandises de première qualité, à des prix raisonnables. Il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 1391-1

Entretien et garde de Tapis et Rideaux.

Excellent Saucisson de Bologne

EN GROS ET EN DÉTAIL 1448-4

au magasin **Jos. Quadri.**

LE MAGASIN
de M. J. THURNHEER, Chaudronnier

14, Rue du Premier Mars, 14

est toujours bien assorti en articles de ménage en fer battu, fer-blanc, tôle vernie, cuivrerie, lampes, brosserie, services de table, fers à charbon, balances à cadrans.

Potagers à pétrole

Fabricant moi-même les parties essentielles de ces potagers et pouvant les réparer en cas de défauts, le public a tout avantage de se servir chez moi.

Je suis également des mieux assortis en articles de ma propre fabrication, savoir:

-- Couleuses --

en cuivre et en zinc, avantageusement connues depuis nombre d'années. Ne pas comparer mes couleuses avec l'article tiré de fabriques, qui est très léger et en conséquence peu durable. — **Caisses à cendres** en cuivre et en fer. **Seilles** en cuivre, extra soignées. Cocasses pour potagers, bassins à eau, baignoires, brandes, **marmites** et **casses** en cuivre, etc., etc. — **Marchandises fraîches. — Bas prix.** 1427-2

Ouverture
D'UN MAGASIN DE MUSIQUE

16, RUE DE LA SERRE, 16

Se recommande

1467-3 **J. Mamie-Rougnon.**

Changement de domicile.

Le domicile de

M. Charles TISSOT-HUMBERT

est actuellement

Rue du 1er Mars 12.

Il saisit cette occasion pour recommander à sa bonne clientèle, ainsi qu'au public en général, les diverses maisons qu'il représente pour les **vins de Bordeaux, Beaujolais** et **vins du Midi.**

Reçu un envoi de **fruits au jus** (prunes, pêches, abricots, fraises), grands et petits flacons; **liqueurs et vins fins de Bordeaux.** 1377

CAVE, 9, Rue Neuve, 9

Chaux-de-Fonds.

Vins à emporter:

Rouges, à 50, 60 et 80 ct. le litre.
Blancs, à 50, 60 et 75 ct. »
10,000 bouteilles Bordeaux St.Emilion, 1874, 1876 et 1878, à fr. 1»50 la bouteille.
1,200 bouteilles Neuchâtel rouge, 1881, à fr. 1»50 la bouteille.
Huile d'olives surfine, fr. 2»10 le kilo.
Id. extra surfine vierge, fr. 2»50 le k°.
Champagne Piper, par 30 bouteilles, fr. 6 la bouteille. 1496-12

Humbert-Gérard

Cabinet spécial pour opérations

AU GAZ & CHLOROFORME

Dentiers à tous les prix

Consultations chaque jour

de 9 à 12 h. et de 2 à 6 h. 1509-3

13, rue des Arts, 13

AVIS

Une personne d'âge mûr, connaissant parfaitement tous les travaux domestiques et munie d'excellents certificats, cherche à se placer, de préférence pour diriger un ménage où se trouvent des enfants.

S'adresser chez M. Henri Wægeli, Place de l'Hôtel-de-Ville 6. 1406-3

Hôtel de la Croix fédérale

CRÊT-DU-LOCLE

Tous les Dimanches et Lundis

Bondelles

Se recommande

1501-3 F. Friedli.

Vaccination.

En exécution des articles 1 et 7 de la Loi du 19 octobre 1855, le Conseil municipal invite les parents à présenter leurs enfants non-vaccinés à Messieurs les Médecins d'office qui siégeront au second étage de l'Hôtel-de-Ville, les **mercredis 20 et 27 juin** courant et le **mercredi 4 juillet** prochain, à 11 heures précises du matin, pour procéder à la vaccination.

Les enfants qui, ensuite de cette publication, auront été vaccinés devront être présentés à Messieurs les Médecins d'office huit jours après l'opération, afin que le succès de la vaccine soit constaté et que le certificat prévu par la Loi puisse être délivré.

A teneur de la Loi les parents qui négligeront de se conformer à la présente invitation seront passibles de l'amende.

Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1883.

1494-3 **Conseil municipal.**

Brasserie Müller

Bière en bouteilles

première qualité, livrée à domicile, au prix de 30 centimes la bouteille.

Pour toute commande s'adresser à la **Brasserie Müller** ou à M. **J. Mauley,** rue des Arts 7. 1246-8

G. Niestlé

Place Neuve, 8 = Place Neuve, 8

Pour cause de cessation de commerce, **liquidation complète** à prix réduits de tous les articles en magasin: **Porcelaine, Faïence, Cristaux, Verrerie, Coutellerie, Brosserie, Lampes,** etc., etc.

On traiterait aussi pour remettre la suite du commerce. 1503-6

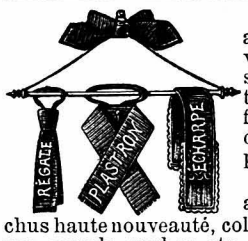

Reçu un grand assortiment de cravates pour messieurs, noires et de toutes couleurs et façons, bonnes qualités et à bas prix. - Bretelles.

Toujours un bel assortiment en fichus haute nouveauté, cols officiers,, écharpes, nœuds, ruches, etc., à des prix modiques, chez

1414-2 **Ch^{s} Strate.**

Cours de danse.

M. **Th. GERBER** commencera ses cours annuels le **10 septembre,** dans la salle du **Foyer du Casino.**

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser chez M. **J. Perregaux,** magasin de musique. 1372

- AVIS -

Sans connaître la peinture et le dessin on peut apprendre en quatre leçons à faire les jolis portraits exposés au Bazar Wanner, Chaux-de-Fonds, et au Bazar du Locle où l'on peut s'adresser pour renseignements et inscriptions. 1431

LOTERIE

DE

l'Exposition permanente d'horlogerie

de GENÈVE

Tirage le 15 Août 1883

10,000 billets. — 200 bons lots

Prix du billet: **1 franc.**

Des billets sont en vente à la *Librairie* A. Courvoisier, rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds. 1175-5

POUSSETTES

Grand et nouveau choix

au 754-3

Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds

A. Schönbucher

Successeur de Félix Wanner.

SOCIÉTÉ du Patinage et des Bains publics.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des actionnaires, le **lundi 2 juillet 1883**, à 8 ½ heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du procès-verbal.
2° Rapport général sur l'exercice 1882-1883.
3° Rapport des vérificateurs de comptes.
4° Renouvellement du Comité et de la Commission de vérification des comptes.
5° Divers.

MM. les sociétaires sont invités à se munir de leurs actions, ainsi que de celles des actionnaires qu'ils seront chargés de représenter.

Au nom du Comité d'Administration:
Le Président,
Ch GIRARD-PERREGAUX.
Le Secrétaire,
1522-3 A.-A. GIRARD.

Occasion exceptionnelle.

Pour cause de départ on offre à vendre, en bloc ou en détail, l'outillage complet d'un atelier de monteurs de boîtes or pour 8 ouvriers; plus une **machine à tourner** les boîtes avec ses accessoires. Le tout en parfait état et peu usagé.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1490-2

Boulangerie Sociale

Le Coupon n° 7 est payable par fr. 2 du 4 au 30 juin, au Crédit Mutuel ouvrier, rue Léopold Robert 18.
Le dividende pour les consommateurs, fixé à 2% environ, sera payé à domicile par le Caissier. 1338-3

AU MAGASIN
Albert WYSS
tapissier décorateur
12, Rue Léopold Robert, 12
Tables fantaisie
garnies en peluche, pour salons, genre tout nouveau. 1393-1
Montage de Broderies, en tous genres.

Mise au Concours.

MM. les architectes, entrepreneurs ou propriétaires qui seraient disposés à construire, pour leur propre compte, un immeuble renfermant un grand local, avec dépendances, pour l'usage d'un Cercle, sont priés de s'adresser à M. Clodius Gondy, rue Léopold Robert 66, ou à M. Jacob Streiff, rue de l'Hôtel-de-Ville 7, d'ici à **fin juillet** prochain. 1465-6

Mme Huguenin-Ducommun

de la Chaux-de Fonds, recommande au public de la Chaux-de-Fonds son pied-à-terre pour des dames, hommes et enfants malades, qu'elle a établi à Berne, Lorraine, rue du quartier 19, pour des séjours plus ou moins longs, avec des bons lits neufs, balcon, vue magnifique et dans une belle situation libre et salubre, **à 15 minutes de la gare.** (Hc 920 Y) 1203-2

Chez JAMES MAULEY
7, Rue des Arts, 7

Vin rouge à emporter, garanti naturel, à 65 centimes le litre.
Liqueurs de toutes espèces et de première qualité, à prix modérés.
Vin d'Asti mousseux en bouteilles.
Toute quantité de 10 litres est rendue à domicile. 1254-1

HERNIES
(Für Bruchleidende)

Les personnes qui ne seraient pas radicalement guéries, seront remboursées. — Bandage électro-médical.
Consultations de 10 heures à midi.
J.-M. Schnyder, spécialiste, Rue de la Chapelle 4, premier étage. 1429-120*

Paiement de la Contribution d'assurance des bâtiments

Les propriétaires de bâtiments dans la circonscription municipale de la Chaux-de-Fonds sont prévenus que la contribution d'assurance pour l'exercice 1882/1883 sera perçue au Bureau municipal, 2me étage de l'Hôtel des Postes, les Vendredi 15, Samedi 16, Lundi 18 et Mardi 19 Juin courant, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

A partir du 22 Juin courant, la contribution sera réclamée à domicile aux frais des retardataires.

La Contribution, indépendamment du demi pour mille pour les industries augmentant les risques et de la finance légale de 20 centimes par police pour les frais de perception, a été fixée comme suit:

1re	Classe	1er risque:	Fr. —»50 pour mille.
»	»	2e »	» —»60 pour mille.
»	»	3e »	» —»75 pour mille
2e	»	1er »	» 1»— pour mille.
»	»	2e »	» 1»25 pour mille.
3e	»	1er »	» 2»— pour mille.
»	»	2e »	» 3»— pour mille.

Pour effectuer les paiements, la présentation des polices d'assurance (papier jaune) est absolument nécessaire.

Chaux-de-Fonds, le 7 Juin 1883.

1433-1 *Le Secrétaire municipal,* FRITZ ROBERT-DUCOMMUN.

AGENCE d'Emigration
pour le Nord et le Sud

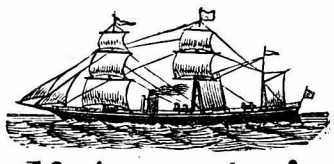

- de l'Amérique -
à des conditions et prix sans concurrence.
Expéditions régulières par vapeurs-postes français.
S'adresser à M. **A. Tschirky-Fassbind,** Serre 16
CHAUX-DE-FONDS. 1387-2

VIENT DE PARAITRE
Le Divorce Obligatoire
nouveau projet de loi
A NE PAS METTRE A L'ÉTUDE
mais en musique.

En vente chez les libraires de la Chaux-de-Fonds et du Locle. 1510-2

PRIX : 10 centimes.

Une Dame nouvellement arrivée offre à partager sa chambre. — La même personne se recommande aux Dames de la localité pour son état de **lingère,** soit pour aller en journée ou pour ouvrage à la maison.
S'adresser rue du Temple allemand n° 1, au rez-de-chaussée. 1497-3

BAZAR Neuchâtelois
Liquidation — Liquidation
5me Envoi de
Poussettes
Beau choix 1484-2
PRIX REDUITS
2, BALANCE, 2

On demande des personnes honorables, disposées à tenir en dépôt chez elles un excellent vin rouge de table, garanti naturel et d'une vente très courante vu son prix avantageux.
Le vin sera livré en bouteilles, au fur et à mesure de la vente. — Remise sera faite sur le prix. — Adresser les offres: Case 1235, Chaux-de-Fonds. 1502-2

Engrais Jeannel

très recommandé pour **fleurs**; la boîte en fer blanc, avec mode d'emploi, fr. 2. **Engrais** pour **légumes,** le kilo 50 ct.
Reçu: **Tournesol** (Hélianthe), **œufs de fourmis** pour oiseaux; les autres graines sont toujours au grand complet.
Se recommande 1428-4
Gustave HOCH
marchand grainier
Rue du Premier Mars, n° 10 a.

On demande de suite une place dans un comptoir de la localité pour **démonter** et **remonter** tous genres de montres.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1487-2

Une personne âgée de 22 ans, parlant l'allemand et le français, cherche une place pour servir dans un magasin. — S'adresser rue du Manège 16, au plainpied. 1474-1

Un jeune homme de 19 ans, connaissant la comptabilité et la correspondance, cherche une place de **commis.** Références à disposition. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1475-1

Un jeune homme, connaissant les échappements ancre et cylindre et étant au courant des démontages, demande une place dans un comptoir pour se perfectionner dans les remontages. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1439

On demande de suite une **servante** sachant faire la cuisine, ainsi qu'une **fille de chambre.**
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1520-3

On demande pour la France, un **bon ouvrier horloger,** capable de repasser en second et de rhabiller tous les genres de montres.
S'adr. par écrit, avec références, case 537, poste restante, Chaux-de-Fonds. 1518-3

Un apprenti. On demande, pour entrer de suite, un jeune homme comme apprenti émailleur, il serait logé et nourri. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1407-3

Remonteurs. On demande trois bons remonteurs qui pourraient entrer de suite au comptoir Fréd. Wirth, à Porrentruy. 1485-2

Graveur. On demande, pour de suite ou dans la quinzaine, un bon graveur d'ornements.
S'adresser chez M. H.-A. Châtillon, rue St-Pierre, 14. 1486-2

Plusieurs jeunes filles trouveraient de l'occupation dans l'atelier de cadrans métalliques, rue du Rocher 6. 1492-2

Dans une maison sérieuse on demande 1 ou 2 jeunes hommes comme poseurs de mécanismes. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1489-2

Tailleuse. On demande pour tout de suite une bonne ouvrière tailleuse. — S'adresser chez Mlle E. Tissot, rue de la Paix 17. 1478-1

On demande de suite plusieurs bons **ouvriers faiseurs de secrets;** ouvrage suivi.
S'adresser à M. Eugène Aellen, rue de l'Hôpital 10. 1437-1

Règleuse. On demande de suite une bonne ouvrière règleuse. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1461-1

Guillocheur. Un bon guillocheur connaissant sa partie à fond, trouverait à se placer de suite à l'atelier de Madame veuve Laplace, rue de la Charrière 3. 1471-1

Commissionnaire. — On demande pour entrer de suite, une **jeune fille** comme commissionnaire. — S'adresser chez M. Célestin Bourquin, rue du Parc, n° 34, au second. 1453

On demande de suite une **polisseuse** de fonds ainsi que deux polisseuses de boîtes. — S'adresser rue du Premier Mars n° 12, Chaux-de-Fonds. 1470

On demande quelques bons **démonteurs** et **remonteurs.** — S'adresser chez M. Fréd. Cuanillon, rue des Arts 19. 1443

Sertisseur. On demande, pour de suite, un bon sertisseur.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1438

Chambre à louer de suite, à deux demoiselles, de préférence à des polisseuses de boîtes or ou de cuvettes. — S'adresser rue du Parc 66, 1er étage à droite. 1462-2

Chambre. A louer, à des personnes honnêtes, une chambre non meublée, située au soleil. - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1508 3

Chambre. A louer de suite, une belle chambre bien meublée, à un ou deux messieurs tranquilles.
S'adresser rue de la Ronde 25, au second à gauche. 1477-1

Chambre. A louer, dans la maison de M. Berg, rue de la Paix n° 11, une belle chambre meublée, indépendante et au soleil levant. — S'adresser au 3me étage. 1460-1

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée; on donnerait la pension si on le désire. - S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1472-1

A louer pour le 11 novembre 1883, un appartement de **trois grandes chambres** avec dépendances, situé près du Collège primaire. - S'adresser à M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière 2. 1410-2

A louer. Ensuite d'une circonstance imprévue on offre à louer de suite un **appartement** de deux pièces et dépendances. — S'adresser chez M. Theile, architecte, rue de la Paix 9, chaque jour de 1 à 2 heures après midi. 1444

Chambre. A louer une chambre bien meublée, située au soleil levant.
A la même adresse on demande une **apprentie polisseuse de boîtes.** — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1469

Chambres. On demande, pour la fin du mois, deux chambres bien situées dont une meublée. — Déposer les offres sous chiffre B. N. au bureau de l'IMPARTIAL. 1452

A vendre faute d'emploi, un très bon **tour de mécanicien** avec son établi; un magnifique **balancier** avec ses découpoirs; plus un casier à cigares.
S'adresser rue de la Promenade n° 6, au plainpied. 1495-3

A vendre un **chien d'arrêt,** âgé de 8 mois. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1507-3

A vendre un beau et bon **chien de garde,** tigré, âgé d'une année. — S'adresser chez M. C. Dubois, rue des Terreaux 25. 1491-2

A vendre les outils de feu M. Frédéric Morlot, savoir: une machine à tailler les roues, avec fraises, deux machines à arrondir, un burin fixe, un tour à pivoter, un établi avec roue, et quantité d'autres outils. — S'adresser chez M. Matthey de L'Etang, rue Léopold Robert, n° 41. 1479-2

Potager. A vendre, un bon potager avec tous ses accessoires et en bon état. — S'adresser rue de la Balance 5, 2me étage. 1476-1

A vendre faute d'emploi, un beau **lit en noyer,** à deux places, avec matelas et paillasse à ressorts.
S'adr. rue du Progrès 15, au 1er. 1445

Trouvé il y a quelque temps, dans les rues du village, un **bracelet.**
Le réclamer contre désignation chez M. Ch Aubry, au buffet de la Gare. 1519-3